

Référence : MENA/2015/SM/CB/DJI-M-UNDP/DJI-C-UNDP/CAT

14 Janvier 2016

Mme Valérie Cliff  
 Représentant résident  
 Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)  
 Lotissement du Héron, lot no 52  
 2001, Djibouti  
 Djibouti

**Objet : DJI-M-UNDP & DJI-C-UNDP - Lettre d'évaluation des capacités du Récipiendaire principal**

Chère Madame Cliff,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la finalisation de l'examen des capacités du Récipiendaire principal (Capacity Assessment Tool) pour les subventions paludisme et TB/VIH du Nouveau modèle de financement du Fonds mondial.

Nous souhaitons par la présente partager avec vous les principaux points notés en termes d'actions à prendre pour les catégories « Suivi & Evaluation », « Gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement », « Finance » et « Gouvernance ».

**Paludisme**

Actions	Responsables	Date de début	Date de fin
<b>Suivi &amp; Evaluation</b>			
Mise à jour, validation et diffusion (avec formation) des outils de collecte de données au SNIS, PNLN et INSPD et des manuels de procédures S&E avec l'appui technique des experts internationaux.	PNLP, INSP, INSPD (avec DPSP)	Signature de la subvention	Fin 1ère année du NFM
Les TdR de l'assistance technique internationale (S&E, le VIH et les experts de la tuberculose) doivent être développés en collaboration avec tous les programmes nationaux concernés afin de s'assurer que tous les besoins sont pleinement pris en compte. Les TdR devront être approuvés par le Fonds mondial (FM). Ces	PR / PLSS / PNLN / PNLN / INSP, INSPD, SIS et Direction PSP	15/10/2015	31/12/2015

experts internationaux seront basés dans les programmes nationaux afin de renforcer les capacités du PNLS, PNLT, PNLP, INSP, INSPD, SIS et de la Direction des programmes de santé Prioritaires.			
Les TdR du poste S&E au niveau du PR/UNDP doivent être revus afin d'incorporer des compétences en S&E de programme de Santé Publique et le poste doit être pourvu de façon adaptée.	PR	15/10/2015	31/12/2015
Le système informatisé des données doit être mis en place et le passage à DHIS2 accéléré.	PNLP, PNLS, PNLT (avec DPSP) et SIS	Signature de la subvention	30/06/2016
Les procédures d'assurance qualité des données doivent être revues et mises en place.	PNLP, PNLS, PNLT (avec DPSP, SNIS, et PR)	Signature de la subvention	30/06/2016
Le guide de supervision intégré doit être développé et mis en place.	PNLP, PNLS, PNLT (avec DPSP, SNIS, et PR)	Signature de la subvention	30/06/2016
Une base de données sur les formations en S&E et santé dispensées aux agents de la santé doit être mise en place pour faire ressortir les besoins individuels et éviter les doublons en termes de formation.	PLSS/PNLT/PNLP/SNIS/DSME	01/01/2016	31/12/2017
<b>GAS</b>			
Prendre un arrêté Ministériel instaurant le CNSQP présentant ses attributions, ses membres et ses objectifs.	PR en collaboration avec DPSP, CAMME, PNLP, PNLT et PLS	27/07/2015	Signature de la subvention
Evaluer le Système d'information en Gestion logistique (SIGL) actuel.	DPSP, CAMME, PR, PfSCM/USAID et DMP	05/11/2015	Signature de la subvention
Renforcer le SIGL actuel et développer des procédures standards du SIGL nouveau.	PR en appui à la DPSP, PNLT, PNLP, PLS et CAMME	05/11/2015	Fin premier trimestre NFM
Impliquer activement les partenaires (et notamment le Comité de quantification, les programmes nationaux et la DPSP) dans toutes les étapes d'élaboration/révision des quantifications et de rédaction des documents GAS. Ces partenaires devraient aussi être copiés systématiquement lors de la soumission de ces documents techniques au Fonds mondial (et lors des retours du Fonds mondial). Ils devraient aussi participer aux conférences téléphoniques	PR	27/07/2015	Fin du NFM

techniques GAS PR/Fonds mondial/LFA relatives à la revue de ces documents.			
S'assurer auprès du PNLN de l'effectivité de l'étude de résistance de l'insecticide pour la PID, et d'adapter sa quantification selon les résultats de l'étude.	PR	27/07/2015	Fin premier semestre NFM
S'assurer que les achats de TDR sont réalisés sur la base de spécifications techniques raisonnables sans pour autant limiter la compétition.	PR	27/07/2015	Fin du NFM
Ajuster les quantifications d'ACTs en passant commande une fois par an et en intégrant le stock de sécurité dès la commande de l'année 1. Les livraisons devraient être fractionnées de sorte à réduire les risques de péremptions et à prendre en compte le caractère saisonnier du paludisme à Djibouti.	PR en collaboration avec la DPSP, CAMME et PNLN	27/07/2015	Fin du NFM
Réviser le modèle de Bon de Commande utilisé par le PNLN et s'assurer que les sites et le PNLN utilisent uniquement ces Bons de Commande en les remplissant entièrement (y compris le nom du site et les données logistiques). Cette révision se fera en prenant en compte les résultats de l'évaluation de la performance de la chaîne d'approvisionnement fait par PfSCM/USAID dans le cadre de la mise en œuvre du SIGL.	PR en collaboration avec DPSP, CAMME, PNLN	05/11/2015	Fin premier trimestre NFM
LMIS : Suivre les intrants MILDs et insecticides PID à travers le logiciel SAGE, et recruter un préparateur en pharmacie pour leur gestion. Cet agent sera identifié par la CAMME avec le support du PR et au regard de TdR valides avec la partie nationale. Ce dernier devra bénéficier d'une formation initiale et d'un support des pharmaciens de la CAMME et devra rendre compte hiérarchiquement au PNLN avec une supervision de l'expert GAS international positionné au niveau du PNLN/DPSP.	PR en collaboration avec DPSP, CAMME, PNLN, PNLT et PLS	05/11/2015	Fin premier semestre NFM
Fournir la procédure de dédouanement.	PR	27/07/2015	Signature de la subvention
Maintenir le budget de frais de gestion de 4.5% de la CAMME. Avec le support de l'expert GAS international basé au niveau de la DPSP, et du PR, la CAMME devra établir avec le PR un contrat détaillant ses différents frais fixes par activité (gestion, stockage, distribution...) et proposer une rémunération à la performance sur la base d'indicateurs simples et vérifiables. Ce contrat devra être revu par le Fonds mondial avant signature.	PR en collaboration avec CAMME et DPSP	27/07/2015	Fin premier semestre NFM
Evaluer la possibilité d'acquérir un camion frigorifique en appui à la CAMME afin de faciliter la distribution des intrants à Djibouti (camion restant sous la responsabilité de la	PR en collaboration avec DPSP, CAMME	01/01/2016	Signature de la subvention

CAMME et au sein de son parc auto). L'achat sera fait et un Memorandum of Understanding sera signé. Une attention particulière y sera portée pour le soutien des frais de maintenance durant les deux premières années, et le Gouvernement de Djibouti apportera son soutien les années suivantes.			
Etablir des procédures pour la distribution des insecticides pour la PID, et des MILDS des campagnes.	PR en collaboration avec DPSP, CAMME, INSPD et PNLN	27/07/2015	Fin premier semestre NFM
Détailler et supporter l'ensemble des coûts de distribution dans une version révisée du budget.	PR en collaboration avec DPSP, INSPD, PNLN et CAMME	27/07/2015	Signature de la subvention
Procéder à une mise à jour du Plan d'Assurance Qualité VIH/TB pour y inclure les intrants malaria: ACTs, TDRs, MILDS et insecticides pour la PID.	PR en appui à la DPSP, CAMME, PNLN, INSPD	27/07/2015	Signature de la subvention
Assurer, une fois le protocole national révisé (prenant en compte la pharmacovigilance), une bonne diffusion auprès des prescripteurs et proposer une stratégie permettant de s'assurer de la bonne adhérence des prescripteurs.	PR en appui à la DPSP, CAMME, PNLN, PNLT, PNLS	27/07/2015	Fin premier semestre NFM
Faciliter le dialogue entre la DPML et l'OMS afin d'inciter les deux partenaires à collaborer dans le but de développer une politique pharmaceutique nationale.	PR, DMP	27/07/2015	
<b>Finance</b>			
Une évaluation des capacités financières des SRs doit être menée d'ici février 2016.	FM, PR, SR	Immédiatement	Fin février 2016
Un Plan de renforcement des capacités financières doit être développé pour validation par le Fonds mondial, le PR et le CCM d'ici le 15 avril 2016.	FM, PR, SR	Immédiatement	Avant le 15/04/2016
<b>Gouvernance</b>			
Contacteur les autres secteurs qui effectuent des interventions parmi la population nomade (interventions intégrées de cliniques mobiles, création de points d'eau par le Ministère de l'Agriculture) afin de suggérer une stratégie pour atteindre les nomades dans le cadre de la campagne de distribution des MILD.	PR (avec PNLN et DPSP)	Immédiatement	Fin premier semestre NFM
Formaliser les échanges réguliers avec le PNLN et la DPSP en mentionnant ces échanges dans le contrat du PR et des SR (en particulier les réunions pour examiner les PUDRs avant soumission au PR, et les difficultés rencontrées par le PR et les SR). Un procès-verbal devra être	PR (avec PNLN et DPSP)	Immédiatement	Signature des contrats PR/SR

<p> systématiquement délivré et sera demandé par le Fonds mondial au moment de la soumission du PUDR.</p>			
<p> Rencontrer le CCM au moins avant chaque soumission de PU(DR) pour présenter au CCM les progrès concernant les subventions, y compris les résultats programmatiques pour la période. Une deuxième réunion pourra également être organisée une fois que le PR aura reçu la lettre de gestion du Fonds mondial, de manière à présenter au CCM les actions potentielles entreprises par le PR pour répondre aux actions de gestion soulevées par le Fonds mondial.</p>	PR	Immédiatement	Fin de la mise en œuvre
<p> Le PR devra soumettre à approbation du Fonds mondial les TdR des positions actuelles et futures. Les termes de référence pour l'assistance technique internationale (experts M&amp;E, tuberculose et VIH) devront être élaborés en collaboration avec tous les programmes nationaux afin de s'assurer que tous les besoins sont pris en compte. Les termes de référence devront être approuvés par le Fonds mondial. Ces experts internationaux seront basés dans les programmes nationaux afin de renforcer les capacités du PNLIS, PNLIT, PNLIP, INSP, INSPD, SIS et DPSP. Le système d'évaluation de ces experts doit être mis en place et leur contrat ne pourra être renouvelé que sur la base de cette évaluation de leur performance. Si la performance n'est pas satisfaisante, le contrat devra être terminé.</p>	PR	Immédiatement	Fin premier trimestre NFM
<p> Le système d'évaluation de la performance doit être mis en place pour tous les postes financés par le Fonds mondial.</p>			
<p> Le PR devra fournir au Fonds mondial l'évaluation des capacités des SR, l'évaluation des risques et un plan de mitigation des risques liés aux SR pour la subvention paludisme une fois que celles-ci auront été conduites.</p>	PR	Immédiatement	Signature des contrats PR/SR
<p> Le PR doit élaborer un plan détaillé des mesures à prendre en vue de renforcer les capacités des entités nationales dans le cadre de la subvention paludisme, accompagné d'un calendrier estimant la date à laquelle le transfert des responsabilités de mise en œuvre de la subvention à ces entités sera réalisable. Ce plan devra être élaboré en collaboration avec le Fonds mondial, sous la direction du CCM, et devra décrire en détail les activités de renforcement des capacités fonction par fonction.</p>	PR	Immédiatement	31/03/2016
<p> Le personnel international du PNUD devra être prêt à, et capable de renforcer les capacités des</p>			

parties prenantes du pays. Cela devra être intégré dans les termes de référence du personnel.			
---	--	--	--

### TB/VIH

Actions	Responsables	Date de début	Date de fin
<b>Suivi &amp; Evaluation</b>			
Le NSP VIH 2015-2017 doit être finalisé et les changements faits en septembre 2015 doivent être validés par le Ministère de la santé (MoH). Ces cibles doivent rester cohérentes avec le PSN ETME. La validation du PSN et Plan S&E doit être communiquée au FM. Une revue finale du NSP VIH, Plan S&E et Cadre de performance sera requise après cette validation.	PLSS	15/10/2015	31/12/2015
Une stratégie pour la redynamisation du GTT et l'amélioration de sa coordination doit être préparée et mise en œuvre.	PR/SE/Direction Santé Prioritaire	15/10/2015	31/03/2016
Une stratégie pour le renforcement du Comité de coinfection VIH/TB (revue des TdR etc.) et l'amélioration de sa coordination doit être préparée et mise en œuvre.	PR/PLSS/PNLT	01/01/2016	31/03/2016
Elaborer des directives de collecte des données sur la TB.	PR	15/10/2015	31/03/2016
Les capacités des nouveaux superviseurs Djibouti ville au PLSS et les superviseurs DOT du PNLT doivent être renforcées, surtout dans le contexte où une meilleure qualité du rapportage des données sera exigée à partir de 2016.	PR / PLSS/PNLT	15/10/2015	30/06/2016
Le rapportage des données de traitement ARV qui est fait actuellement n'est pas de bonne qualité et les modalités doivent être revues (transfert de l'APS au médecin ou point focal S&E de la structure).	PR/PLSS	15/10/2015	30/06/2016
Les TdR de l'assistance technique internationale (S&E, le VIH et les experts de la tuberculose) doivent être développés en collaboration avec tous les programmes nationaux concernés afin de s'assurer que tous les besoins sont pleinement pris en compte. Les TdR devront être approuvés par le FM. Ces experts internationaux seront basés dans les programmes nationaux afin de renforcer les capacités du PNL, PNLT, PNL, INSP, INSPD, SIS et de la Direction des programmes de santé prioritaires (DPSP)	PR / PLSS / PNLT / PNL / INSP, INSPD, SIS et Direction PSP	15/10/2015	31/12/2015
Les TdR du poste S&E au niveau du PR/UNDP doivent être revus afin d'incorporer des	PR	15/10/2015	31/12/2015



Le PR devra s'assurer que le SIGL mis en œuvre a une procédure opératoire normalisée (SOP) qui prend en compte les bonnes pratiques de réception, stockage et distribution.	PR	01/01/2016	30/03/2016
Le PR devra s'assurer, en coordination avec les intervenants clés, que tous les pharmaciens et assistants de pharmaciens soient formés d'après la SOP du SIGL nouvellement mis en œuvre.	PR	01/01/2016	30/03/2016
Le PR devra coordonner avec le gouvernement et les intervenants clés la mise en œuvre du SIGL électronique pour faciliter l'identification et l'anticipation des problèmes de gestion de stock et mettre à jour la quantification.	PR	01/01/2016	30/12/2016
Le PR devra coordonner avec tous les intervenants l'amélioration de la performance de la DMPL en examinant sa performance et en élaborant une feuille de route pour l'amélioration de cette performance.	PR	01/01/2016	30/06/2016
Le PR devra coordonner avec les intervenants clés (OMS, ONUSIDA, FEI, UNICEF etc.) afin d'analyser la situation des laboratoires et suggérer une nouvelle stratégie de laboratoire en accord avec les recommandations de l'OMS.	PR	01/01/2016	30/06/2016
Le PR, en conjonction avec les intervenants clés, devra soutenir le gouvernement de Djibouti pour élaborer une SOP sur la gestion des déchets et de l'incinération des intrants médicaux.	PR	01/01/2016	30/06/2016
Le PR devra s'assurer d'améliorer la communication avec les intervenants clés et le gouvernement de Djibouti, y compris les départements techniques, dans toutes les activités soutenues par le Fonds mondial.	PR	01/01/2016	31/12/2018
<b>Finance</b>			
Une évaluation des capacités financières des SRs doit être menée d'ici février 2016.	FM, PR, SR	Immédiatement	Fin février 2016
Un Plan de renforcement des capacités financières doit être développé pour validation par le Fonds mondial, le PR et le CCM d'ici le 15 avril 2016.	FM, PR, SR	Immédiatement	Avant le 15/04/2016
<b>Gouvernance</b>			
Formaliser les échanges réguliers avec le PLSS, PNLT et la DPSP en mentionnant ces échanges dans le contrat du PR et des SR (en particulier les réunions pour examiner les PUDRs avant soumission au PR, et les difficultés rencontrées par le PR et les SR). Un procès-verbal devra être systématiquement délivré et sera demandé par le Fonds mondial au moment de la soumission du PUDR.	PR (avec PLSS, PNLT et DPSP)	Immédiatement	Signature des contrats PR/SR

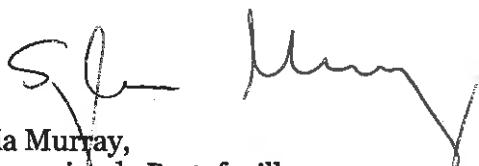


Rencontrer le CCM au moins avant chaque soumission de PU(DR) pour présenter au CCM les progrès concernant les subventions, y compris les résultats programmatiques pour la période. Une deuxième réunion pourra également être organisée une fois que le PR aura reçu la lettre de gestion du Fonds mondial, de manière à présenter au CCM les actions potentielles entreprises par le PR pour répondre aux actions de gestion soulevées par le Fonds mondial.	PR	Immédiatement	Fin de la mise en œuvre
Le PR devra soumettre à approbation du Fonds mondial les TdR des positions actuelles et futures. Les termes de référence pour l'assistance technique internationale (experts M&E, tuberculose et VIH) devront être élaborés en collaboration avec tous les programmes nationaux afin de s'assurer que tous les besoins sont pris en compte. Les termes de référence devront être approuvés par le Fonds mondial. Ces experts internationaux seront basés dans les programmes nationaux afin de renforcer les capacités du PNLS, PNLT, PNL, INSP, INSPD, SIS et DPSP. Le système d'évaluation de ces experts doit être mis en place et leur contrat ne pourra être renouvelé que sur la base de cette évaluation de leur performance. Si la performance n'est pas satisfaisante, le contrat devra être terminé.	PR	Immédiatement	Fin premier trimestre NFM
Le système d'évaluation de la performance doit être mis en place pour tous les postes financés par le Fonds mondial.			
Le PR devra fournir au Fonds mondial l'évaluation des capacités des SR, l'évaluation des risques et un plan de mitigation des risques liés aux SR pour la subvention paludisme une fois que celles-ci auront été conduites.	PR	Immédiatement	Signature des contrats PR/SR
Le PR doit élaborer un plan détaillé des mesures à prendre en vue de renforcer les capacités des entités nationales dans le cadre de la subvention TB/VIH, accompagné d'un calendrier estimant la date à laquelle le transfert des responsabilités de mise en œuvre de la subvention à ces entités sera réalisable. Ce plan devra être élaboré en collaboration avec le Fonds mondial, sous la direction du CCM, et devra décrire en détail les activités de renforcement des capacités fonction par fonction.	PR	Immédiatement	31/03/2016
Le personnel international du PNUD devra être prêt à, et capable de renforcer les capacités des parties prenantes du pays. Cela devra être intégré dans les termes de référence du personnel.	PR	Immédiatement	

Je vous remercie pour votre aimable attention concernant les points notés dans ce courrier et vous réaffirme la pleine disponibilité de notre équipe à vous apporter toute clarification portant sur ces éléments ou pour toute assistance.

En vous remerciant pour vos efforts dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme à Djibouti.

Au nom de l'Equipe pays, meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvia Murray', written in a cursive style.

Sylvia Murray,  
Gestionnaire de Portefeuille,  
Moyen-Orient et Afrique du Nord